



AVENANT N°1 AU LOT 1 DU MARCHÉ N° 2020-032

en application du chapitre IV du Code de la commande publique

ACQUISITION DE VEHICULES ELECTRIQUES AVEC REPRISE DES VEHICULES EXISTANTS

LOT 1 – acquisition de 4 véhicules légers électriques avec reprise de 2 véhicules existants

A- ORGANISME ACHETEUR

Communauté de communes Estuaire et Sillon
2 boulevard de la Loire – B.P. 29 – 44260 SAVENAY CEDEX

Représentée par : Monsieur Rémy NICOLEAU, Président

B- TITULAIRE DU MARCHÉ

Nom : **CLARO AUTOMOBILES**

Adresse : 191 avenue de Saint Nazaire – 44600 SAINT NAZAIRE

SIRET : 814 264 586 00094

Date de notification du marché : 22 février 2021

C- OBJET DE L'AVENANT

Annulation de la reprise du véhicule RENAULT KANGOO immatriculé AL742TQ.

D- MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LE PRESENT AVENANT

Montant initial du marché..... 87 431,63 € TTC (pse incluse et bonus éco déduit)

Modification de ce montant

- Montant des prestations modificatives

à exécuter dans le cadre de l'avenant n°1 + 2 000,00 € TTC

Représentant **2,29 %** de **plus-value** par rapport au montant du marché initial.

Nouveau montant du marché89 431,63 TTC

E- AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial et modification (s) antérieures (s) restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent document valant avenant n°1 au lot 1, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Aucune indemnité compensatrice ne pourra être accordée par suite des dispositions contenues dans le présent document.

Le présent avenant prendra effet à la date de notification de celui-ci.

Fait à Saint-Nazaire, le

Fait à Savenay, le

Le Titulaire,

Le pouvoir adjudicateur,

Le Président

Rémy NICOLEAU